
COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 13 décembre 2019

Conseillers présents : MM. LOUCHE Alain, VERDELHAN Bernard, MICHELET Jean-Pierre, DAUDE Roger, GARNIER Michel, MICHEL Raymond, PELLET Bernard, Mme MARTIN Lise.

Conseiller excusé : NICOLAS Christian,

Secrétaire de séance : M. VERDELHAN Bernard

M le maire déclare le conseil municipal ouvert à 16h30.

Le compte rendu du précédent conseil municipal est validé à l'unanimité si on rajoute **Secrétaire de séance** : Raymond Michel

Adhésions conventions Mutuelle Prévoyance

Le conseil municipal décide par délibération prise à l'unanimité d'adhérer à la convention de participation prévoyance conclue par le Centre de Gestion, pour une durée de 6 ans avec le Groupe VYV et autorise M le Maire à signer les documents nécessaires.

Paiement transports scolaires régionaux

Le conseil municipal s'engage à versé 1224.00 € au titre des transports scolaires pour 3 élèves du primaire allant à l'école de St Michel de Dèze.

Voirie et bâtiments communaux

- Division parcellaire du bâtiment de la Poste pour éviter une implantation complexe des circuits électriques d'alimentation de la future boulangerie.

Une alimentation vers le nouveau compteur de la boulangerie sera reliée au compteur actuel par une ligne souterraine de longueur approximative de 5m.

L'activité de boulangerie devrait commencer début janvier. Le raccordement définitif d'EDF sera effectué à partir de fin janvier.

Le conseil décide d'accorder une durée de location gratuite pour lancer son activité. Par la suite le loyer sera fixé à 250.00€ par mois.

Deux baux seront mis en place :

- Un bail à titre gratuit de 5 mois,
- Ensuite un bail avec caution de 250.00 € et un loyer de 250.00 €.

- Réfection du toit de la maternelle

Le toit sera entièrement refait pour 5 000.00 € HT.

- Aménagement de l'appartement au dessus du restaurant

Les entreprises doivent proposer des devis. Les travaux doivent être terminés au mois de juin.

- La poste

Le toit a été refait, une VMC placée. A l'heure actuelle le bureau de Poste est fermé, M le Maire relancera la direction de La Poste pour connaître leurs intentions.

- Projet de La Cure

Il faut prendre un emprunt pour payer les artisans qui travaillent sur le projet de La Cure car les financements ne sont pas encore acquis.

Le niveau d'emprunt est fixé à 90 000.00 € sur une durée de 20 ans à un taux fixe de 1.12%

Décision modificative au budget Principal

Le Maire expose au le conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2019, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

INVESTISSEMENT :		RECETTES	DÉPENSES
2046	Attrib. de compensation d'investissement		9 811.38
21538	Autres réseaux		-9 811.38
TOTAL :		0.00	0.00

Le projet fibre optique et le projet AEP

Le bureau d'étude Gaxieu et Alliance (filiale Orange) se sont mis d'accord pour passer la fibre dans la tranchée de l'eau du Pendedis à St Martin de Boubaux.

L'enfouissement de la fibre doit être réalisé, fin juin 2020. Le réseau fibre sera opérationnel à la fin de l'année 2020, date à laquelle les fréquences actuellement utilisées pour le réseau téléphonique hertzien seront retirées.

L'enfouissement du réseau d'eau principal comprendra des liaisons futures vers les hameaux disposés de part et d'autres du circuit d'alimentation principal.

Les travaux vont commencer en avril 2020 et pour une durée approximative de 12 mois.

Questions diverses

- Classement des voiries communales

Lozère ingénierie définit les chemins à classer pour pouvoir déterminer les propriétaires concernés.

M le Maire lève la séance à 18h30.